

Comité consultatif sur les
**changements
climatiques**

Procès-verbal de la rencontre
du 3 mai 2021

Rencontre du 3 mai 2021 - de 15 h à 17 h via Teams

Participants : Alain Webster (président), Suzy Basile, Alain Bourque, Jérôme Dupras, Charles Laroche, Alain Lemaire, Annie Levasseur, Catherine Morency, Pierre-Olivier Pineau, Catherine Potvin, Hugo Séguin, Lota Dabio Tamini, Kim Thomassin

Observateurs : Jean-François Gibeault, Benoit Rigaud

1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

2. Tour de table et présentation des membres du Comité et des observateurs

Les 13 membres du Comité, les deux observateurs et les trois invités (outre le ministre, M. Hugo Delaney, directeur de cabinet, et M. Simon Berthiaume, conseiller politique) se présentent succinctement.

3. Échange avec le ministre

À l'invitation de M. Webster, le ministre Benoit Charette prend la parole pour remercier les membres du Comité de participer à ses travaux. Le ministre rappelle, au cours d'un échange avec les membres, le rôle de coordination de l'action gouvernementale qu'il assume en matière de lutte contre les changements climatiques, en application de la *Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification*, ainsi que l'importance qu'il accorde aux travaux du Comité. En ce sens, les avis que le Comité lui remettra pourront avoir une portée pangouvernementale et traiter, par exemple, des enjeux de mobilité durable et d'aménagement du territoire, et mettre en relief des enjeux extraterritoriaux. La dimension pancanadienne et internationale des leviers d'action pourra également y être soulignée. Les trois invités quittent la rencontre à la fin de l'échange.

4. Avis sollicités par le ministre

M. Gibeault présente les sujets à propos desquels le ministre a sollicité des avis de la part du Comité, tel qu'il a été mentionné dans le communiqué du 9 avril 2021. Pour rappel, ces sujets sont :

- Les moyens à mettre de l'avant pour réduire de façon substantielle les émissions de gaz à effet de serre (GES) du transport lourd, en particulier dans le secteur du camionnage;
- Les modes de financement mixtes et innovants qui pourraient être mis à contribution d'ici deux à cinq ans pour appuyer la transition climatique;
- Les technologies de l'avenir et de rupture représentant des potentiels de réduction d'émission les plus importants, en tenant compte de la composition industrielle du Québec et du maintien de sa compétitivité;
- L'identification des potentiels pour atteindre la carboneutralité à l'horizon 2050.

5. Organisation des travaux

- **Mandat**

Le président présente le mandat du Comité tel que défini par la loi. Il revient sur la définition de la lutte contre les changements climatiques et distingue les avis du Comité découlant des demandes du ministre, ceux formulés de sa propre initiative et ceux répondant à l'obligation du Comité de se prononcer sur la révision d'une cible de réduction et sur la détermination d'une nouvelle cible.

- **Projet de règlement interne**

Le président présente un projet de règlement interne et une discussion s'en suit sur la portée de certains articles. Le document, dans sa version finale, sera soumis pour approbation au Comité lors de la prochaine rencontre. Ce règlement sera complété par un code d'éthique également présenté à la prochaine rencontre.

- **Site Web**

M. Webster informe les membres qu'un site Web du Comité sera créé. Ce médium servira à rendre publics les avis du Comité et présentera le Comité et ses membres. Le site sera sous la responsabilité du secrétaire du Comité.

- **Budget**

M. Webster informe les membres concernant les ressources budgétaires disponibles pour que le Comité remplisse sa mission. D'ici le 31 mars 2026, le Comité dispose d'un budget de 4 M\$. Cette somme couvrira notamment les dépenses de fonctionnement engagées pour rémunérer le personnel relevant de la fonction publique et financer les services d'ordre contractuel.

- **Ressources humaines**

Le budget prévoit la présence de trois personnes affectées au fonctionnement du Comité. Outre le poste de secrétaire, deux autres postes à équivalent temps complet seront mises à la disposition du Comité selon les autorisations fournies par le Conseil du trésor. Outre ce personnel, le Comité pourra également embaucher des ressources contractuelles et compter sur des stagiaires de recherche selon des formules à définir.

- **Sujet du premier avis**

Les membres s'entendent pour faire de l'atteinte de la carboneutralité à l'horizon 2050 le sujet de leur premier avis. L'avis devrait être déposé au plus tard en octobre 2021, donc avant la tenue de la 26^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CdP-26) en novembre.

- **Formation de groupes de travail**

À la suite d'une discussion sur le mode de fonctionnement optimal du Comité, les membres conviennent de former des groupes de travail sur les différents sujets traités. L'approche permet

de mettre à profit l'expertise et la disponibilité de certains membres de manière à appuyer le travail du personnel entre les rencontres régulières du Comité.

Les membres s'entendent pour que les propositions élaborées en groupe de travail restent sous la forme de documents de travail et puissent, dans tous les cas, être revus, modifiés ou complétés par les travaux en Comité.

Un premier groupe de travail est formé pour élaborer l'avis sur la carboneutralité à l'horizon 2050. Outre le président, le groupe de travail comprendra les membres suivants : M. Charles Larochelle, M^{me} Annie Levasseur, M. Pierre-Olivier Pineau, M^{me} Catherine Potvin et M. Hugo Séguin.

- **Partage d'information**

Les membres échangent sur différentes formules possibles de partage d'information. Dans un premier temps, il est convenu d'inviter M^{me} Corinne Le Quéré, présidente du Haut conseil pour le climat en France et membre du Climate Change Committee au Royaume-Uni.

- **Planifications des rencontres**

Le secrétaire du Comité voit à planifier le calendrier annuel des rencontres. Après consultation des membres, les dates suivantes sont retenues en 2021 :

- Le mardi 8 juin de 13 h 30 à 16 h;
- Le mardi 13 juillet de 13 h 30 à 16 h;
- Le mardi 7 septembre de 13 h 30 à 16 h;
- Le lundi 27 septembre de 13 h 30 à 16 h;
- Le mercredi 27 octobre de 13 h 30 à 16 h;
- Le lundi 6 décembre de 9 h 30 à 12 h.

Les dates des rencontres pour l'hiver et le printemps 2022 seront fixées en septembre 2021.

Clôture de la rencontre à 17 h 10

*Comité consultatif
sur les changements
climatiques*

Québec 